

## FICHE "REPÈRES" DU BILAN SOCIAL 2017

# Communes de 6 000 à 7 499 habitants



TAUX DE RETOUR DE LA STRATE :

100%

Les communes de 6 000 à 7 499 habitants représentent 5,7 % des communes du département de Loire-Atlantique

Cette fiche porte sur les 12 communes ayant retourné leurs fichiers

1 182 agents sont recensés dans ces collectivités dont 895 fonctionnaires, 146 contractuels sur emploi permanent et 141 contractuels sur emploi non permanent

#### Effectifs -

→ 76% des agents sont fonctionnaires



Nombre d'agents sur emploi permanent de la strate :

Fonctionnaires > Minimum : 46 - Maximum : 145

Contractuels > Minimum : 0 - Maximum : 28



#### Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels

- □ 4 agents contractuels permanents en CDI
- ⇒ 13 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 82 % des contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels

Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	74,6
Contractuels permanents	12,2
Agents sur emploi permanent	86,8

#### Effectif moyen

Par catégor	ie :	Des 3 principales filière	
- Catégorie A :	3,8	- Technique :	40,0
- Catégorie B :	11,2	- Administrative :	18,9
- Catégorie C :	71,8	- Médico-sociale :	9,8

 En moyenne, 87,2 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) par collectivité en 2017



- > 69,8 fonctionnaires
- > 10,9 contractuels permanents
- > 6,4 contractuels non permanents

En moyenne, 158 643 heures rémunérées par collectivité

### Caractéristiques des agents sur emploi permanent

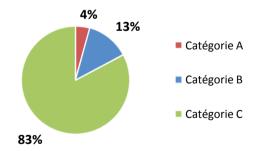
Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	23,7%	10,3%	21,8%
Technique	47,0%	40,4%	46,1%
Culturelle	4,4%	10,3%	5,2%
Sportive	0,3%		0,3%
Médico-sociale	11,7%	8,9%	11,3%
Police	1,5%		1,2%
Incendie			
Animation	11,4%	30,1%	14,0%
Total	100%	100%	100%

69% des agents sur emploi permanent sont des femmes

Fonctionnaires	33%	67%
Contractuels	19%	81%
Ensemble	31%	69%
-	- Homi	mes Femmes

Répartition des agents par catégorie



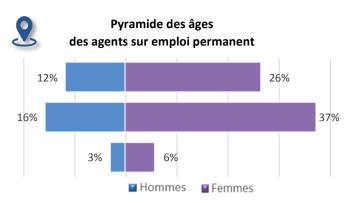
Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agent
Adjoints techniques	37%
Adjoints administratifs	15%
Adjoints territoriaux d'animation	13%
ASEM	6%
Agents de maîtrise	5%

#### Pyramide des âges

En moyenne, les agents ont 46 ans

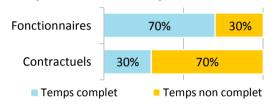
Âge moyen* des age sur emploi perman	
Fonctionnaires	46,82
Contractuels permanents	38,12
Ensemble des	45,60
permanents	
Contractuels non	35,80
permanents	33,80



<sup>\*</sup> L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

#### Temps de travail des agents sur emploi permanent

Répartition des agents à temps complet ou non complet



Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

#### **Mouvements**

 En 2017, 129 arrivées d'agents sur emploi permanent, 133 départs

18 contractuels permanents ou non nommés stagiaires

Emplois permanents

Effectif physique théorique au <b>31/12/2016*</b>	Effectif physique au 31/12/2017
1 045 agents	1 041 agents

1 045 agents

\* cf. page 5

Variation des effectifs\*
entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017

	Ensemble	4	-0,4%
	Contractuels	7	9,8%
0	Fonctionnaires	4	-1,48%

Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats	58%
Départ à la retraite	19%
Mise en disponibilité	6%
Mutation	5%
Démission	5%

Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

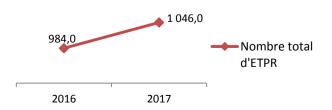
Remplacements (contractuels)	70%
Arrivées de contractuels	15%
Voie de mutation	6%
Réintégration et retour	3%
Recrutement direct	2%

(effectif physique rémunéré au 31/12/2017 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016) / (Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016)

 Évolution des moyens humains en Équivalent Temps Plein Rémunéré permanents et non permanents

La variation du nombre d'ETPR permet d'appréhender plus précisément l'évolution des moyens humains dont dispose les collectivités

#### Hausse de 6% des ETPR entre 2016 et 2017



<sup>\*</sup> Variation des effectifs :

#### **Budget et rémunérations**

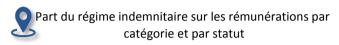
Les charges de personnel représentent 53,38 % des dépenses de fonctionnement

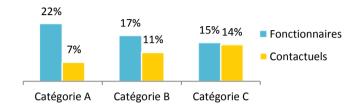
Montant global	Budget de	72 024 119 €	Charges de	38 446 365 €	Soit 53,38 % des
Montant moyen*	fonctionnement*	6 002 010 €	personnel*	3 203 864 €	fonctionnement

<sup>\*</sup> Les montants moyens par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 15,47 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :		
Fonctionnaires	15,71%	
Contractuels sur emplois permanents	13,03%	
Ensemble	15,47%	





		Montant global	Montant moyen
Rémunérations des	Rémunérations annuelles brutes :	24 423 466 €	2 035 289 €
agents sur emploi permanent :	Primes et indemnités versées : Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	3 777 200 € 381 542 € 135 852 €	314 767 € 31 795 € 11 321 €
Rémunérations des agents sur emploi non permanent :		1 699 209 €	141 601 €

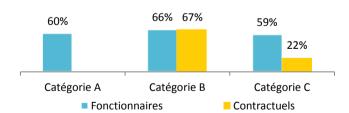
→ 100%\* des collectivités cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage des contractuels

#### **Formation**

\* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

➡ En 2017, 48,9% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

#### Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2017



→ 365 806 € ont été consacrés à la formation

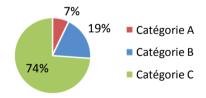
Montant moyen consacré à formation par collectivité en 2017 : 30 484 €

#### Répartition des dépenses de formation par organisme

> CNFPT	54 %
> Autres organismes	42 %
> Frais de déplacement	5 %

1 936 jours de formation suivis par les agents permanents en 2017, soit en moyenne 161 jours par collectivité

#### Répartition des jours par catégorie hiérachique



Nombre moyen de jours de formation par agent sur emploi permanent :



> 1,9 jours par agent

# Répartition des jours de formation par organisme

> CNFPT	58%
> Autres organismes	42%

#### **Promotions**

429 avancements, promotions ou réussites à concours en 2017

- > 12 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade en 2017
- > 35 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2017
- > 1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne en 2017

#### – Absentéisme –

 En moyenne, 25,4 jours d'absence pour tout motif médical en 2017 par fonctionnaire



En moyenne, 11,1 jours d'absence pour tout motif médical\* en 2017 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	5,56%	3,04%	5,21%	1,55%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	6,95%	3,04%	6,40%	1,55%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	7,82%	3,93%	7,27%	1,62%

Cf. p5 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

#### Accidents du travail

62 accidents du travail déclarés au total en 2017

#### En moyenne:

- > 5,2 accidents du travail pour 100 agents
- > 5,2\* accidents du travail déclarés par collectivité
- > 33 jours d'absence consécutifs par accident du travail

\* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

### Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

11 collectivités emploient au moins un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi, soit 92%



# 67 travailleurs handicapés, soit 6% des agents sur emploi permanents

- → 7 travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent, soit 5% des agents non permanents
- ⇒ 85 % sont fonctionnaires\*
- ⇒ 94 % sont en catégorie C\*
  - \* Calculé sur le nombre total de BOETH permanent ou non
- ⇒ 186 834 € de dépenses en matière de handicap

# Prévention et risques professionnels

**→** ASSISTANTS DE PRÉVENTION

24 assistants de prévention désignés

**→** FORMATION

236 jours de formation liés à la prévention (habilitations, secourisme du travail)

Coût total des formations : 27 599 € Coût par jour de formation : 117 €

**→** DÉPENSES

Les collectivités ont effectué des dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 37 292 €

DOCUMENT DE PRÉVENTION 100% des collectivités disposent d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

> Date moyenne de création : 2012 Date moyenne de mise à jour : 2016

### Action sociale et protection sociale complémentaire

Participation à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	4 983 €	99 847 €
Montant moyen par	192 €	129 €



50% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales local

75% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales intercollectivité

33% des collectivités ont mis en place des prestations sociales servies directement aux agents

(ex.: restauration, chèques vacances...)

#### Relations sociales

100% des collectivités concernées par des jours de grèves en 2016 et 2017



62,4 jours moyens de grève recensés en 2017 par collectivité concernée 25 jours moyens de grève recensés en 2016 par collectivité concernée

## - Précisions méthodologiques

Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2016

#### Pour les fonctionnaires :

31/12/2017

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires de titulaires ou de stagiaires
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Retours de titulaires stagiaires

#### Pour l'ensemble des agents permanents :

Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2016

+ Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2016

Formules de calcul - Taux d'absentéisme

Nombre de jours calendaires d'absence x 100 Nombre d'agents au 31/12/2017 x 365

#### Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2017

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires de contractuels
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Arrivées de contractuels
- Retours de contractuels

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

#### 3 « groupes d'absences »

1. Absences compressibles : Maladie ordinaire et accidents du travail

#### 2. Absences médicales :

Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

#### 3. Absences Globales:

Absences médicale s + maternité, paternité adoption, autres raisons\*

\Rightarrow En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

#### Réalisation

Cette fiche "Repères" reprend les principaux indicateurs du Bilan Social 2017. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un groupe de collectivités constitué par le Centre de Gestion et ainsi de disposer d'éléments de comparaison respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses individuelles du Bilan Social.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

> Date de publication : décembre 2018

Version 13

<sup>\*</sup> Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.